



POLITIQUE QUALITE

LETTRE D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La déclaration générale de politique du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche rendue publique en novembre 1999, qui prévoit notamment que « les démarches qualité sont des outils au service de la mise en œuvre des politiques publiques définies par le gouvernement »,

Les 5 missions de l'Enseignement Agricole qui prévoient notamment d'offrir aux apprenants une formation de qualité leur permettant de concrétiser leur projet scolaire, personnel, professionnel et de s'insérer dans la vie professionnelle,

L'impulsion donnée par la Région Occitanie en mettant en œuvre son propre label Qualité « Certif'Région »,

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui a rendu obligatoire la certification des organismes de formation,

Ont incité l'EPLEFPA de Tarn-et-Garonne à mettre en œuvre une politique de maîtrise et d'amélioration permanente de la qualité des formations qu'il dispense depuis plusieurs années. Cette politique a été renforcée par la mise en œuvre de certifications.

Dès 2009, l'organisation du CFPPA de Tarn-et-Garonne, centre constitutif de l'EPLEFPA en charge de la formation professionnelle continue, a été structurée autour d'un système qualité certifié ISO 9001.

En 2017, pour ce même centre, le choix s'est porté sur une nouvelle certification : Certif Région Occitanie dont le référentiel est plus proche du cœur de métier de la formation. Dans le même temps, le CFPPA a été référencé Datadock.

Dès lors, la volonté a été de valoriser la dynamique et d'élargir la politique qualité au CFAA de Tarn-et-Garonne, centre constitutif de l'EPLEFPA en charge de l'apprentissage, afin de structurer et d'harmoniser les pratiques entre les deux centres. Cette volonté a été exprimée dans les instances fin 2017.

La loi du 5 septembre 2018 est venue conforter cet objectif.

L'EPLEFPA de Tarn-et-Garonne, pour les activités de formation professionnelle continue et d'apprentissage, FPCA, s'est donc engagé dans une démarche qualité selon le référentiel spécifique à l'enseignement agricole public : QUALIFORMAGRI.

L'objectif est d'obtenir la certification en juillet 2021.

La réputation que nous avons acquise, nous la devons à notre organisation, à nos méthodes de travail, à nos qualités d'accueil et d'écoute, à notre souci constant de la satisfaction de nos apprenants. Par l'obtention de la certification qualité, nous allons démontrer notre capacité à dispenser des formations de qualité et ainsi nous différencier sur un marché concurrentiel.

L'engagement dans la démarche qualité nous permettra de :

- Développer et pérenniser nos activités administratives et pédagogiques,
- Améliorer la qualité de nos services et notre fonctionnement interne,
- Prendre en compte les insuffisances, les dysfonctionnements et les considérer comme des vecteurs d'amélioration,
- Prouver à nos usagers, financeurs et partenaires que nous avons le souci d'amélioration continue,
- Mieux connaître les exigences des parties prenantes de nos formations,
- Satisfaire les besoins exprimés et implicites de nos partenaires en étant à leur écoute,
- Mesurer l'efficacité de chacune de nos actions.

Ainsi, nous, Aurore LOUIS, directrice de l'EPLEFPA de Tarn-et-Garonne, et Cécile PIOLIN, directrice FPCA de Tarn-et-Garonne, nous engageons personnellement à mettre en place l'organisation et à fournir les moyens nécessaires à l'obtention de la certification QUALIOP/QUALIFORMAGRI.

Le champ d'application du Système Qualité, que nous souhaitons, porte sur tous les processus définis dans le référentiel :

- Management : Stratégie interne, Gestion administrative et financière, Ressources humaines, Stratégie externe
- Engagement de service : Accueil et information, Ingénierie des actions concourant au développement des compétences, Action de formation, Action de formation par apprentissage, Action permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE), Insertion
- Suivi et pilotage du respect des engagements : Suivi des engagements, Réclamations, Satisfaction, Audit interne, Bilan annuel

Nous nous engageons à faire vivre l'action qualité dans le temps :

- en portant le projet,
- en communiquant régulièrement sur les actions conduites auprès des personnels et des usagers,
- en mettant en avant la politique qualité dans les instances de l'EPLEFPA,
- en incitant les différents personnels à se mobiliser,
- en permettant la tenue des différents « événements qualité ».

Nous nous donnons l'objectif, avec tous les membres du comité de direction, de généraliser progressivement les procédures à l'ensemble des centres constitutifs de l'EPLEFPA.

A compter du 01 mars 2021, nous confions à Christelle TAURAN la mission d'animatrice qualité. Elle pilotera et coordonnera la mise en place du système de management de la qualité et en contrôlera le fonctionnement en étroite collaboration avec le comité de direction.

Pour chacun des processus défini dans le référentiel, nous désignons aussi des pilotes.

Les temps consacrés à la qualité font partie intégrante de l'activité de l'EPLEFPA pour tous les personnels impliqués.

L'engagement n'aboutira pleinement qu'avec l'adhésion et la collaboration de toutes et tous.

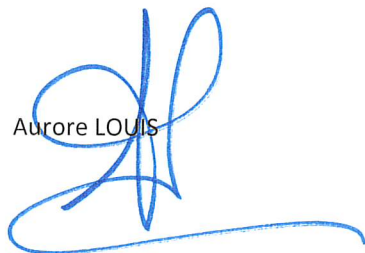
Pour la réussite de notre démarche, nous demandons donc à chacun des personnels d'appliquer rigoureusement les dispositions de notre Système Qualité et de contribuer par ses suggestions et sa participation active à son amélioration permanente.

Nous sommes, chacun d'entre nous, les responsables de la Qualité.

Fait à Montauban, le 01 mars 2021

La Directrice de l'EPLEFPA de Tarn-et-Garonne

Aurore LOUIS



La Directrice du CFAA/CFPPA de Tarn et Garonne



